



## Déclaration liminaire FSU 12 à la FS-SSCT du 9 novembre 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire Général

Mesdames et Messieurs les membres de la FS-SSCT de l'Aveyron

La FS-SSCT se tient pour la première fois de l'année dans un contexte particulier. En effet, il y a presque un mois, notre collègue professeur de français, Dominique Bernard était victime, sur son lieu de travail, d'un attentat à l'arme blanche, entraînant son décès. Trois ans après le décès de notre collègue Samuel Paty, lui aussi victime d'un atroce attentat, la communauté éducative est à nouveau touchée, sidérée. En France, en 2023, un professeur peut être assassiné pour ce qu'il est et ce qu'il fait. C'est dramatique et insoutenable.

Cet attentat est intervenu dans un contexte de conditions de travail toujours aussi dégradé pour tous les personnels de l'Education Nationale alors que le ministre impose des réformes et des réorganisations qui aggravent la situation.

Concernant la dégradation des conditions de travail, comme en témoignent les signalements pour RPS sur le RSST (plus de 88% des signalements), nous faisons encore et toujours le même constat. Les membres de la FSU l'ont déjà dit et vous le répètent aujourd'hui : nous sommes favorables à l'école inclusive mais pas à marche forcée, pas à n'importe quel prix. Nous ne pouvons accepter que des personnels (enseignant-es, AESH) se rendent à l'école la boule au ventre, subissent des troubles du sommeil, de l'anxiété parce qu'elles sont victimes d'insultes, de coups ou doivent gérer des crises violentes d'élèves au quotidien. L'inclusion nécessite de réels moyens que nous réclamons depuis de trop nombreuses années.

Une autre problématique récurrente participe à la dégradation des conditions de travail de nos collègues : l'agressivité, le harcèlement, parfois même des menaces qu'elles et ils subissent du fait de parents d'élèves.

Tous ces constats et alertes sans cesse portés par la FSU, ne sont visiblement pas pris au sérieux par notre employeur. Nombreuses et nombreux sont les collègues qui affirment ne pas se sentir soutenu-es par leur hiérarchie quand elles et ils sont confronté-es à ces difficultés quotidiennes.

Ces conditions de travail dégradées nécessitent la mise en place d'une médecine de prévention et d'une médecine du travail. Malheureusement, la FSU, cette année encore, ne peut que déplorer l'absence de médecin du travail, d'infirmier-es, de psychologue du travail permettant un suivi de qualité et à la hauteur des besoins de tous les personnels. Une visite médicale pour tous les agents de l'Education Nationale, tous les cinq ans, serait justifiée.

Malgré ces signaux d'épuisement des personnels, le ministre n'hésite pas à imposer des réformes et des réorganisations qui aggravent la situation.

Le Pacte que l'on résume à « travailler plus pour gagner plus » – est inacceptable. Les enseignant-es travaillent déjà plus de 40 heures par semaine. Ils et elles sont épuisé-es par ces heures et sont usés par leurs conditions de travail qui se dégradent un peu plus chaque année. Non seulement le Pacte n'est pas une réponse adaptée au malaise des personnels, mais il fait du salaire un élément concurrentiel visant à diviser les collectifs de travail et contribue à augmenter les inégalités salariales

entre les hommes et les femmes, allant à l'encontre du plan pour l'égalité professionnelle dans la Fonction publique.

Que dire des formations annoncées pendant le temps des vacances ? Exactement la même chose : surcharge de travail, inégalité femme/homme. Si notre gouvernement pense que de telles mesures vont améliorer les conditions de travail des agent-es, les membres de la FSU lancent solennellement l'alerte une fois de plus sur leur aggravation certaine !

Les annonces concernant le calendrier du BAC et le contenu des épreuves laissent présager des RPS à venir, en particulier pour les enseignant.es de Lettres et de philosophie, possiblement mobilisables pour l'épreuve anticipée de français, la correction des EDS, le Grand Oral. Si nous tenons à la bonne tenue des examens du BAC mais aussi à la santé des personnels, il est grand temps que le Ministère se saisisse de cette question, alors même que le CHSCT Ministériel l'avait soulevé dès 2020. Sans compter les risques de chaleur dans les bâtiments. Le registre santé et sécurité au travail montre à quel point le bâti scolaire est impacté par le risque lié aux températures.

Quand un plan de rénovation du bâti scolaire permettant de prendre en compte les changements climatiques sera-t-il réellement mis en œuvre ?

Début octobre, les AESH se sont de nouveau mobilisé-es pour demander la création d'un vrai statut et la reconnaissance qui va avec. Les annonces sur le nouveau cadre d'emploi d'ARE continuent d'inquiéter ces personnels sur la charge mentale qu'impliquerait une certaine polyvalence.

Nous nous inquiétons enfin au sujet des moyens alloués au recrutement des assistant-es et conseiller-es de prévention. Il ne s'agit pas là aussi, de leur demander de mettre en œuvre des missions qui ne sont pas les leurs. Il s'agit, pour la FSU, de réaffirmer ici l'impérieuse nécessité de leur allouer plus de moyens afin de leur permettre de mener à bien leur mission et non pas d'en profiter pour leurs en assigner plus et ainsi entraver leur bon fonctionnement.

Nous tenons autant à leur recrutement qu'à leur rôle à nos côtés afin de leur permettre de mettre en place la politique de prévention menée au sein du département.

Alors que nous ne pouvons, dans notre département, que saluer la désignation l'an dernier, d'une référente, VDHAS, nous nous interrogeons sur les moyens créés pour en faire la publicité et lui permettre d'exercer ses missions.

La FSU demande conformément à l'axe 5.2 de l'accord relatif à l'égalité professionnelle femme/homme que la référente VDHAS bénéficie de temps et de formation pour donner suite aux missions intégrées aux OSM 2023.

De même, il nous semble indispensable que les nouveaux membres de la FSSSCT12 puissent bénéficier rapidement de la formation initiale dont ils ont besoin.